Conseil municipal de Lons
Séance du 25 janvier 2024 – 18h

***

Approbation du précédent procès-verbal de séance

Communication des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

1- programme fonctionnel et architectural du projet de reconstruction-démolition de l'école Perrot

2- concours de maîtrise d'œuvre du projet de reconstruction-démolition de l'école Perrot

3- indemnisation par la commune d'un sinistre à un tiers

4- recours au centre de gestion de la Fonction publique territoriale pour une prestation de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi (ARE).

5- rapport social unique 2022

****